



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bassin Centre- Bourgogne

Voies
navigables
de France



Crédit photo : VNF/Damien Lachas

Tour
d'horizon
2021/2022



Notre territoire	03
Notre vision et notre stratégie	04
Nos expertises	06
Nos équipes à vos côtés	08
Nos faits marquants	10
Notre temps fort	16
Nos chiffres-clés	18

Crédit photo : VNF/Damien Lachas

Notre territoire

VNF gère près de 1 200 km de voies navigables sur le bassin Centre-Bourgogne.

Le réseau fluvial Centre-Bourgogne est constitué de 1200 km de voies d'eau. Hormis la rivière Yonne et le canal du Loing, supports de transport de marchandises, les voies navigables en Centre-Bourgogne sont essentiellement orientées vers la plaisance et le tourisme. VNF Centre-Bourgogne couvre 5 régions (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est et Île-de-France) et 11 départements.

Ce sont près de 600 collaborateurs qui oeuvrent quotidiennement à la maintenance, à la modernisation et au développement du réseau navigable sur le bassin fluvial Centre-Bourgogne, auxquels s'ajoutent jusqu'à 400 saisonniers recrutés en haute saison. Agents d'exploitation (éclusiers et barragistes), mécaniciens, électriciens, ingénieurs, techniciens, gestionnaires du domaine..., les missions de VNF requièrent des savoir-faire spécialisés au service de la voie d'eau.

Une destination touristique de premier plan

Avec sa situation géographique au centre de la France et un réseau maillé par une large offre de service (présence des 4 loueurs nationaux, leader sur le marché des péniches-hôtel, bateaux promenade...), les voies d'eau du bassin Centre-Bourgogne constituent de formidables atouts de développement pour les territoires

traversés, et représentent un espace de navigation exceptionnel. Les enjeux de développement intègrent également la volonté de soutenir les activités « sur et autour de la voie d'eau » dans le domaine du tourisme et de l'aménagement des territoires : valorisation des maisons éclusières, développement d'activités sur les chemins de halage, etc.

À vélo, en bateau ou à pied, le tourisme fluvestre (tourisme fluvial et bord à voie d'eau), a le vent en poupe et répond aux nouvelles aspirations sociétales post-crise sanitaire. VNF multiplie les partenariats avec les collectivités pour développer les abords des canaux et notamment les vélo-routes (finalisation du tracé du canal de Bourgogne à venir par exemple).

Un axe fort de développement du fret fluvial sur la rivière Yonne

La situation géographique du bassin fluvial Centre-Bourgogne est idéale pour le transport de marchandises. La rivière Yonne notamment, au gabarit 1000 tonnes, est connectée au bassin parisien et au réseau Nord Europe. Elle représente un secteur à forts enjeux économiques,

y compris locaux, en permettant aux entreprises et coopératives bourguignonnes d'exporter ou d'importer des marchandises dans le monde entier via le port du Havre. A titre d'exemple, 60 % des trafics containers du port de Gron partent à l'exportation vers la Chine. Les perspectives de développement sont encore nombreuses : lancement d'une ligne de colis lourds depuis le port de Gron, important programme de modernisation des barrages de l'Yonne pour fiabiliser la navigation sur le secteur et optimiser la gestion de la ressource en eau. Le canal du Loing est lui aussi le support d'un transport de marchandises (céréales essentiellement), avec un fort potentiel de développement.

LE RÉSEAU FLUVIAL DU BASSIN CENTRE-BOURGOGNE



Légende :



Barrage réservoir



Bateau promenade



Usine élévatoire



Trajets empruntés par les péniches-hôtel



Poste de commande centralisé



Départ ou arrivée des péniches-hôtel



Port logistique

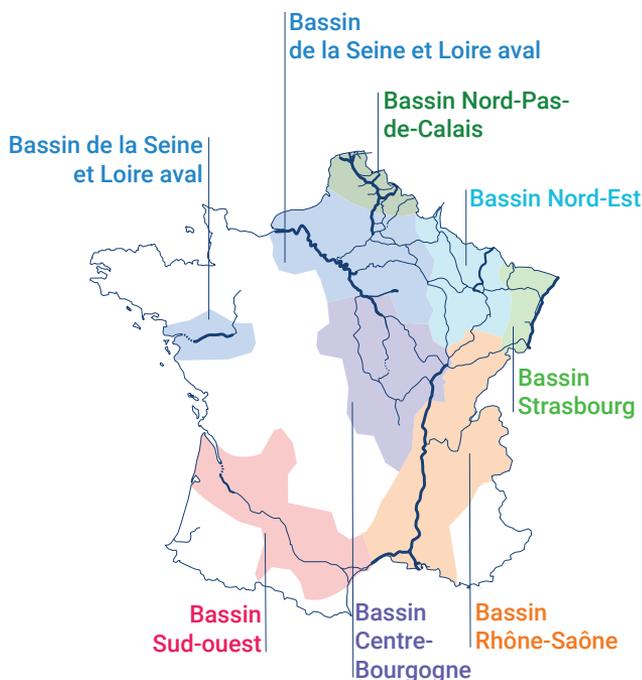


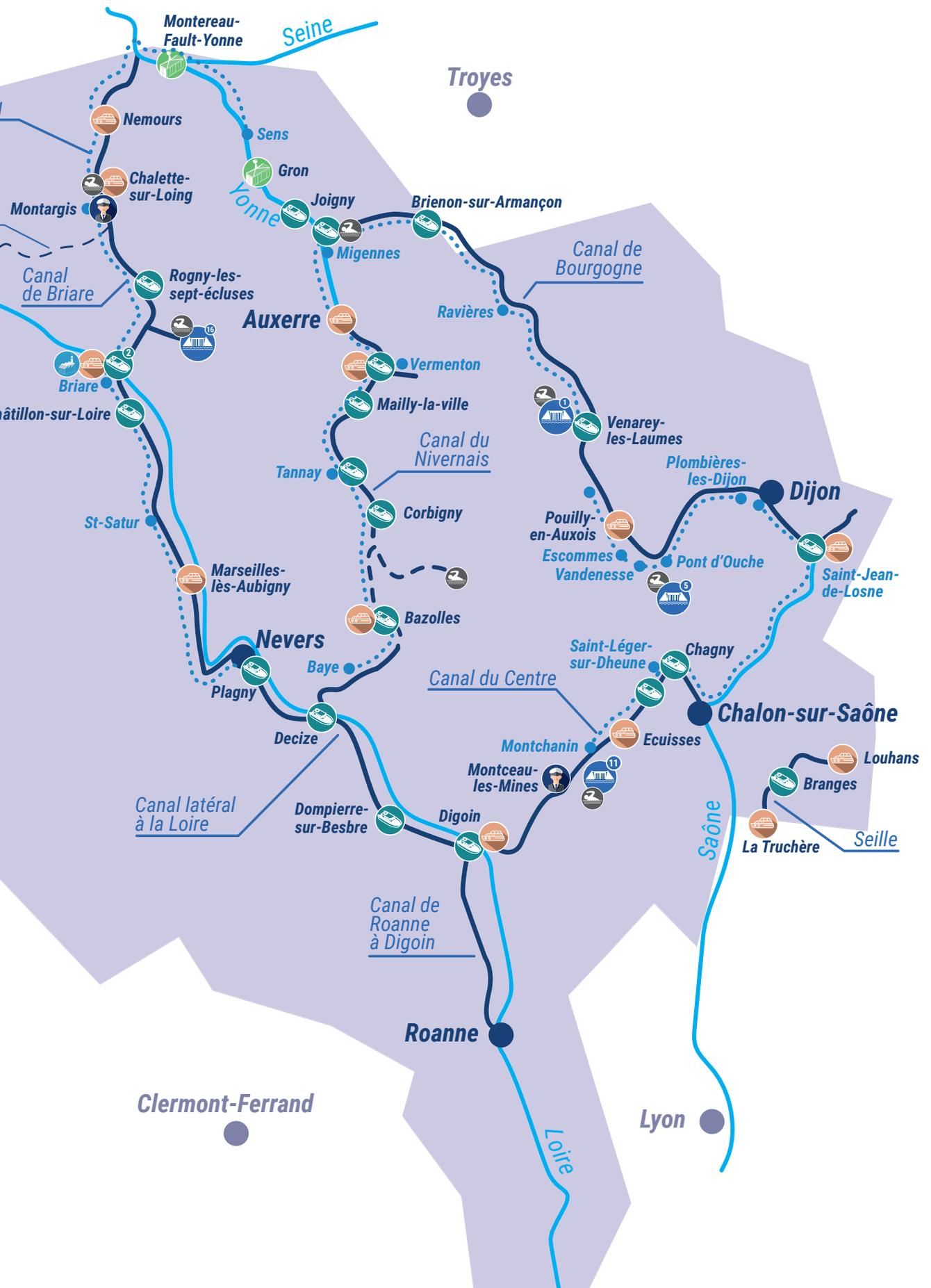
Zones de baignade autorisée

--- Non géré par VNF



Bases de location de bateaux sans permis





Édito

D'ici 2030,

le fluvial
comme
pilier de la
transition
énergétique

Les voies d'eau gérées par Voies navigables de France en Centre-Bourgogne sont un atout majeur pour les territoires : atout écologique et économique.

Écologique, car elles sont des sources de biodiversité à préserver. Certaines d'entre elles permettent aussi de développer une offre de fret de marchandises encore sous-exploitée, et qui peut permettre du report modal de la route et ainsi participer à la baisse des émissions de GES.

Économique car le fluvial est un moteur de développement pour les territoires, encore plus prégnant en Centre-Bourgogne, territoire principalement rural. Le développement du «slow tourisme», alliant la navigation sur les canaux aux activités «fluvestres» aux abords de l'eau (vélo, activités développées dans les maisons éclésières, randonnées...) participe ainsi à la vie économique locale des communes mouillées.

Les voies d'eau sont indissociables de leurs territoires : il n'y a pas de

fret fluvial sans zone logistique à proximité ou connexion avec les réseaux routiers et ferroviaires. Il n'y a pas d'activité de tourisme s'il n'y a pas à proximité ou accessibles des activités à pratiquer, des lieux à découvrir, des expériences à mener. Sur chaque itinéraire, il faut construire avec les acteurs locaux, des projets de territoires complets intégrant la voie d'eau. C'est la condition pour porter une ambition crédible pour le fluvial et c'est en ce sens que VNF travaille avec les acteurs du territoire.

Bien entendu, le dérèglement climatique est un paramètre essentiel à prendre en compte. Le bassin Centre-Bourgogne est particulièrement concerné par les épisodes de sécheresse et par la prolifération de plantes exotiques envahissantes qui peuvent rendre difficiles les conditions de navigation. Aujourd'hui, aucun projet ne peut être construit sans que soit prise en compte cette nouvelle donne.

La modernisation des voies d'eau et des infrastructures, prévue dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance signé entre l'État et Voies navigables de France, viendra soutenir largement cette lutte pour maîtriser les effets du changement climatique. Un plan de régénération et de modernisation des écluses a été entrepris sur l'ensemble de nos itinéraires et de lourds travaux ont été initiés sur les barrages-réservoirs du canal de Bourgogne notamment. Des expérimentations pour traiter le problème des plantes aquatiques ont été lancées en 2021 et d'autres seront développées en 2022. L'objectif est clair : faire du fluvial un pilier de la transition écologique.

« Économique car le fluvial est un moteur de développement pour les territoires. »

5 piliers

UN SLOW TOURISM ATTRACTIF POUR LES TERRITOIRES



Les territoires fluviaux se prêtent à bien des expériences, tant sur qu'autour de l'eau. Le tourisme fluvial répond aux aspirations sociétales nouvelles : la recherche d'un tourisme durable, à la découverte des richesses paysagères, patrimoniales ou encore gastronomiques dont regorgent les territoires.

UNE LOGISTIQUE DURABLE



L'eau plutôt que la route. Le transport fluvial contribue à la transition écologique : il représente une alternative écologique et fiable au transport routier. Avec la perspective de connexion au réseau Seine Nord-Europe, le potentiel de développement sur le bassin Centre-Bourgogne est important, tant sur la rivière Yonne (gabarit 1000 tonnes) que sur le canal du Loing.

VERS UNE GH MODERNE ET POINTUE



Face aux enjeux de la transition écologique, VNF mène différents types d'action sur le bassin Centre-Bourgogne pour optimiser la gestion de la ressource en eau comme la mise en place d'une supervision hydraulique ou la modernisation de ses infrastructures.

DES RÉSERVES DE BIODIVERSITÉ À PRÉSERVER



Lorsqu'il y a de l'eau, il y a de la vie. Les voies d'eau et leurs abords sont souvent le refuge de bien des espèces, tant au niveau de la faune que de la flore. Les enjeux liés à la biodiversité font partie intégrante des préoccupations des personnels VNF, aussi bien lors de travaux que dans l'exercice quotidien de leurs missions.

LE FLUVIAL AU COEUR DES TERRITOIRES



Une voie d'eau n'est rien sans son territoire et sans ceux qui la font vivre. Une concertation étroite avec les usagers de la voie d'eau, les institutions et les collectivités guide l'action des équipes développement du bassin Centre-Bourgogne. L'objectif ? Ancrer nos belles voies d'eau dans les territoires et en faire de véritables moteurs de développement touristique et économique.

Valorisation du patrimoine

Les voies d'eau s'accompagnent d'un patrimoine bâti, paysager et vivant qui sont au cœur des enjeux de développement. Que ce soit en réhabilitant des maisons éclésières, en procédant à la plantation d'arbres le long des voies d'eau, ou bien encore en restaurant des ouvrages remarquables, les équipes VNF ont à cœur de valoriser et de préserver le patrimoine fluvial.

—
« La Maison Prodigieuse » - maison
éclésièrre de Montbouy près de
Montargis (45) / canal de Briare



Nos expertises

Développement économique du tourisme fluvial

← Les voies d'eau et leurs abords représentent de merveilleux espaces de découverte et de déconnexion. Elles offrent un cadre paisible dans lequel population locale et touristes se mêlent, à vélo, à pied, ou en bateaux. Elles sont le point de départ idéal pour découvrir les territoires. Autant d'activités qui génèrent des retombées économiques importantes pour les territoires : 74 M€ par an à l'échelle seule du bassin Centre-Bourgogne !

—
**Péniche-hôtel sur le canal de
Bourgogne à Chateauf-en-Auxois
(21)**



Crédit photo : VNF/Damien Lachaux

Expertise sur la gestion de la ressource en eau

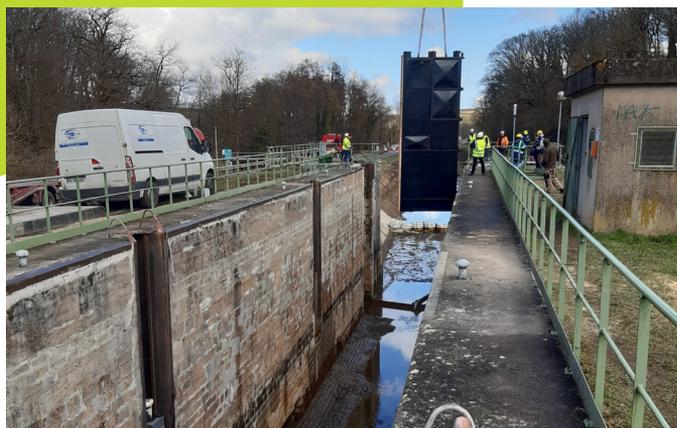
En tête de 3 bassins versants (Loire, Seine et Rhône-Méditerranée), les enjeux liés à la gestion de l'eau sur le bassin fluvial Centre-Bourgogne sont prégnants. La complexité du système d'alimentation en eau des canaux rend la tâche encore plus ardue... mais aussi passionnante ! Les personnels chargés de la gestion de l'eau oeuvrent au quotidien avec rigueur et une parfaite connaissance du système hydraulique pour assurer une gestion fine de l'eau, d'autant plus essentielle dans un contexte de raréfaction de la ressource.



Barrage de Vaux près d'Auxerre (89) sur le canal du Nivernais - réhabilité en 2019

Rénovation et modernisation des ouvrages

Avec 31% du budget investissement de l'établissement VNF consacré au réseau Centre-Bourgogne, la régénération des ouvrages bat son plein ! Avant de moderniser le réseau, en automatisant notamment des écluses ou des barrages, il est important de régénérer le réseau plus que centenaire. Pendant la période d'entretien hivernal des canaux et rivières notamment, les agents participent à la réhabilitation et à la modernisation des infrastructures pour les rendre plus résilientes aux effets du dérèglement climatique et atteindre la cible du contrat d'objectifs et de performance signé avec l'État en 2021.



Changement de porte d'écluse sur le canal du Centre - écluse 9 Med. près de Montceau-les-Mines (71)



De gauche à droite : Mickaël Torcol, Céline Malet, Mathilde Doisne, et Antoine Chardonnal.

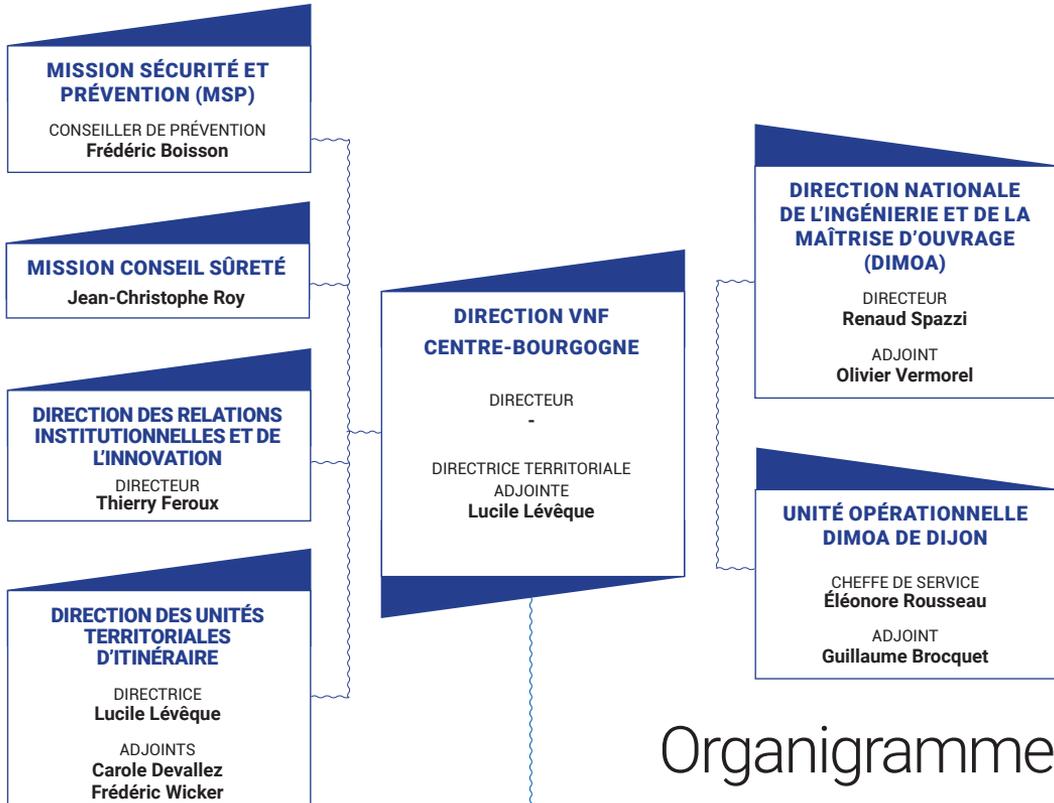
Nos équipes à vos côtés

UNE ÉQUIPE DÉVELOPPEMENT DE LA VOIE D'EAU AU SERVICE DES TERRITOIRES

Les canaux et rivières gérés par VNF sur le réseau Centre-Bourgogne offrent des services variés qui contribuent à la création et au développement de retombées économiques locales. Source d'un tourisme durable, les canaux représentent des espaces de déconnexion propices à l'implantation d'activités touristiques, culturelles, artistiques, de restauration... et jouent un rôle indispensable dans la gestion de l'eau et de ses usages. L'Yonne et le canal du Loing sont deux itinéraires «hybrides» fréquentés à la fois par des plaisanciers et par des bateaux de marchandise. Sûre, fiable, disponible, la voie d'eau est une alternative écologique au transport routier.

L'équipe développement de VNF sur le bassin Centre-Bourgogne accompagne élus, institutions, porteurs de projet privés, professionnels du secteur, entreprises... etc. et les informe sur les atouts des voies navigables comme moteur de développement local des territoires.

developpement.dt.centrebουργogne@vnf.fr



Organigramme



Nos faits marquants

Aménagement

Le pont-canal de Briare, 4^{ème} monument préféré des français !

Belle récompense pour ce site aussi bucolique qu'emblématique du patrimoine fluvial. Classé aux monuments historiques depuis 1976, cet ouvrage enjambe la Loire et permet la liaison entre le canal Latéral à la Loire et le canal de Briare. Depuis 2017, il fait l'objet d'une opération de mécénat et d'un important programme de travaux : plus de 5 M€ investis pour rendre toute sa splendeur à l'ouvrage d'art. Les travaux devraient s'achever à l'été 2022 avec le revêtement des trottoirs du pont-canal, identique à celui du château de Chambord. Il n'en fallait pas moins pour le 4^{ème} monument préféré des français !



Crédit photo : Amélie Blondiaux / Akout France / VNF



16 m

C'est la nouvelle hauteur de retenue normale (RN) du barrage à l'issue des travaux.

L'eau comme ressource

Remise en eau du barrage-réservoir de Chazilly en Côte-d'Or

Le barrage-réservoir de Chazilly est l'un des 6 barrages-réservoirs qui alimentent le canal de Bourgogne. Un an et demi de travaux et un investissement de 12 M€, co-financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté, auront été nécessaires pour réhabiliter cet ouvrage d'art et moderniser son système d'instrumentation. La gestion de la ressource en eau est un sujet prégnant dans le contexte de dérèglement climatique.



Crédit photo : VNF / Clément Chauvet - ae.map

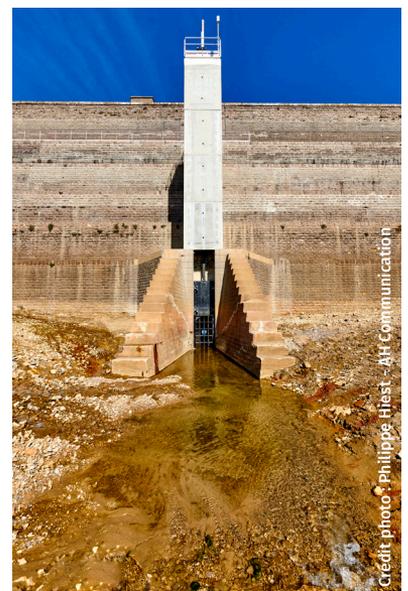
Logistique fluviale

Lancement d'une ligne de colis lourd depuis le port de Sens (plateforme de Gron)

Fin 2021, la société LOGIYONNE qui exploite et développe le port de Gron dans l'Yonne (89), a lancé une ligne de fret colis lourds vers les ports de Rouen et du Havre. Avec le

soutien de VNF via le plan d'aide à la modernisation et à l'innovation (PAMI), LOGIYONNE a pu faire l'acquisition d'un navire conçu pour le transport de colis lourds industriels. Adapté aux conditions de transport tant sur l'Yonne que sur la Seine, le navire rebaptisé «Le Bourgogne» dispose d'une cale unique de 62,5m de long par 6m de large, et peut charger des colis mesurant jusqu'à 6,5m de hauteur.

L'objectif de LOGIYONNE est de représenter plus de 50% du trafic de colis lourds de l'axe Seine dans les 5 années à venir.



Crédit photo : Philippe Hiest - AIF Communication

Aménagement

Quand art et agriculture ne font plus qu'un sur le domaine public fluvial

La maison éclusière 61S, située à Ouges sur le canal de Bourgogne, est depuis 4 ans occupée par l'Association Bourguignonne Talents Sans Frontières (ABTSF). Des artistes venus du monde

entier se sont investis des lieux et ont participé à sa valorisation à travers leurs compétences artistiques : statues géantes, palissade multiculturelle, oeuvres exposées... Depuis 2019, le programme agroécologique « Terres du canal » porté par Défis 21, vient compléter les activités de cette maison. Il s'articule autour de 4 axes : le maraîchage, l'arboriculture, l'élevage de poules pondeuses et l'exploitation de ruches. Le tout orchestré par une vingtaine de salariés en réinsertion professionnelle. Des légumes 100% naturels et de saison et 100% inclusifs, vendus directement sur place en été. Un bel exemple de valorisation et d'animation du canal et de ses abords.

Logistique fluviale

Les dernières portes d'écluse en bois du secteur commercial de l'Yonne ne sont plus !

Un impressionnant chantier s'est tenu sur l'écluse d'Etigny (près

de Sens), pendant la période d'entretien hivernal de l'Yonne navigable. Financé grâce au plan France Relance, ce chantier d'un montant de 2 M€ a consisté dans le remplacement de la porte aval et dans le confortement des bajoyers de l'écluse. Il s'agissait des dernières portes d'écluse en bois sur le secteur commercial de l'Yonne. Les nouvelles portes, plus modernes et fabriquées dans l'atelier VNF de Férin (59), permettent de fiabiliser la navigation sur ce secteur à potentiel pour le transport de marchandises par voie fluviale.

Aménagement

Le canal de Briare se prépare à la modernisation !

Avant la modernisation... Place à la régénération ! Le programme de modernisation de la section manuelle du canal de Briare a débuté dès janvier 2021 avec les écluses de Briquemault et de Tuilerie qui ont toutes deux depuis de nouvelles portes d'écluse. Ces écluses, comme toutes celles de la section « manuelle » du canal seront motorisées puis automatisées dans le cadre du plan de relance. La partie déjà automatisée du canal de Briare fera elle l'objet d'une remise à niveau pour atteindre la cible « COP ». Le canal de Briare est le 2^{ème} à être automatisé, après celui du Loing.





Aménagement

Une nouvelle vie pour la maison 51S du canal de Bourgogne, près de Dijon

La maison 51S, dite de Bruant, faisait partie du grand appel à projet (OPEN CANAL) lancé en 2019 pour valoriser les maisons éclésières vacantes du canal de Bourgogne. C'est l'association dijonnaise Zutique Productions qui a été retenue pour installer une activité culturelle qui promet d'animer les abords du canal et séduire la population locale, dans un cadre bucolique à proximité des villes de Dijon et de Plombières-lès-Dijon.



L'eau comme ressource

On ne rigole pas avec l'eau !

Le système alimentaire du canal de Briare est complexe. Quatorze étangs et barrages-réservoirs, de part et d'autre de la ligne de partage des eaux entre la Loire et la Seine, permettent de stocker l'eau. Pour convoier cette ressource bleue vers le point le plus haut du canal - « le bief de partage » - des « fossés » sont aménagés. Ce sont les

rigoles d'alimentation. On en compte environ 70 km sur le canal de Briare. ↑

Soutenu par le plan de relance, l'opération a permis de réhabiliter les secteurs les plus dégradés des rigoles d'alimentation. C'est 1 M€ qui a été investi pour optimiser la ressource en eau avec un souci constant de préservation de la biodiversité. Le tunage, avec un bois origine France, pour la reprise des berges a été privilégié pour des aménagements durables. Des passages à faune ont été réalisés pour garantir les continuités écologiques dans un milieu sensible.



Crédit photo : VNF / Damien Lachas

→ Logistique fluviale

Canal du Loing : prototype de la modernisation sur le réseau Centre-Bourgogne

VNF et l'État ont signé, en avril 2021, un contrat d'objectifs et de performance (COP) qui fixe une trajectoire et des moyens associés pour le fluvial d'ici à

2030. L'établissement s'est engagé dans un plan de modernisation de son réseau, pour en faire un véritable moteur de la transition écologique. Le canal du Loing, support d'une activité de fret et de tourisme, a été choisi comme prototype de modernisation sur lequel se baseront tous les autres canaux sur le bassin Centre-Bourgogne. Ses écluses ont déjà fait l'objet d'une automatisation. Il ne subsiste que des travaux pour atteindre la « cible COP » : modernisation d'équipements et déploiement de la fibre optique pour relier les écluses et ouvrages hydrauliques au poste de commande centralisé de Montargis.

L'eau comme ressource

Des investissements massifs pour optimiser l'eau sur le canal du Centre

Dans un contexte de dérèglement climatique, la gestion de la ressource en eau apparaît essentielle. C'est tout l'objet de l'important programme de travaux mené sur cet itinéraire. Trois sites ont fait l'objet de travaux

d'envergure : des travaux d'urgence sur le bief 23/24 Méditerranée pour notamment colmater les fuites au niveau du port de Chagny, restauration de la tranchée d'Euisses située en aval du barrage-réservoir de Longpendu, et enfin réhabilitation de la rigole dite de Torcy. Cette rigole, longue de 5270 mètres, est essentielle dans l'alimentation en eau du canal du Centre. D'un montant global de 8 M€, soutenu par le plan France Relance, ces chantiers ont permis d'optimiser la gestion de la ressource en eau sur le bassin.

Aménagement

La Maison Prodigieuse du canal de Briare

Récemment installés dans la maison éclusière de Montbouy au bord du canal de Briare, les porteurs de projet ont profité du projet de valorisation des maisons éclusières du canal lancé par VNF. Cette librairie en bord d'eau propose également des collations et des outils pour réparer les vélos et les recharger, une imprimante... Une véritable invitation à la pause dans l'itinérance d'un voyage en bateau, à vélo ou à pied.

L'eau comme ressource

Collaborer pour préserver la faune

Soucieux de la préservation de l'environnement, l'établissement mène de nombreuses actions sur son réseau pour assurer la continuité écologique. La collaboration des équipes VNF et des fédérations départementales des chasseurs a conduit à l'aménagement de passes à faune, parfois même fabriquées en régie par les agents VNF. En 2021, l'année a été particulièrement riche puisque des partenariats avec les fédérations de Côte-d'Or et de la Nièvre ont permis l'aménagement (ou la réhabilitation) de 29 passes à faune sur les canaux Latéral à la Loire, du Nivernais et de Bourgogne. Des aménagements pour éviter les noyades d'animaux dans les canaux.

5

C'est le nombre de modèles de passes à faune testées sur les canaux de Bourgogne, du Nivernais et Latéral à la Loire.

L'eau comme ressource

Tempête de l'été 2021 : forte mobilisation des agents

La tempête qui a balayé le sud de la Saône-et-Loire et le nord de la Loire en juillet 2021 a provoqué beaucoup de dégâts sur les canaux du Centre et de Roanne à Digoin et sur la Seille perturbant la navigation. Les agents VNF ont rapidement œuvré à la remise en état du réseau en inspectant les ouvrages et en enlevant les embâcles. À cela s'ajoute la remise en état du réseau par l'enlèvement de la 100^{aine} d'arbres tombés notamment sur le canal de Roanne à Digoin. La navigation a pu reprendre sur tous les itinéraires en quelques jours seulement.



Aménagement

Urgence sur l'écluse des Boisseaux, dans l'Yonne

Octobre 2020 : rupture d'une pièce de la porte amont de l'écluse des Boisseaux, située à Monéteau, près d'Auxerre, sur l'Yonne. «L'araignée» - pièce en acier qui retient un peu comme des gonds la porte de l'écluse -

en cédat emporte une partie de la maçonnerie de l'ouvrage. Les travaux, qui ont pu débuter en mars 2021 après un diagnostic complet de l'écluse, ont d'abord porté sur le remplacement de la pièce et la réfection des maçonneries, mais ne se sont pas arrêtés là. Pour fiabiliser l'infrastructure sur cette partie touristique de l'Yonne, VNF a profité de ce chantier, d'un montant de 300 000€ pour réaliser des injections de ciment et pour changer le bois des portes pour améliorer l'étanchéité de l'écluse. L'avarie de l'écluse et les travaux ont eu lieu pendant la basse saison, limitant l'impact sur la navigation.



Logistique fluviale

Ecluse de Saint-Martin, sur l'Yonne : des travaux préparatoires

En vue de la reconstruction du radier

de l'écluse (située près de Sens) à l'automne 2022, des travaux préalables ont été entrepris pendant la période d'entretien de l'Yonne. Les 4 rainures à batardeau de l'écluse ont été rénovées pour permettre aux entreprises d'intervenir à sec. D'un montant de 200 000 €, ce chantier est inscrit au titre du plan de relance.

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes : VNF est sur le pont !



Les espèces exotiques envahissantes sont introduites par l'humain en dehors de leur zone géographique habituelle. Une fois installées dans leur nouveau territoire, elles prolifèrent, et menacent les espèces indigènes. Les voies d'eau gérées par VNF, comme d'autres en Europe, font face depuis plusieurs années à la prolifération de plantes invasives qui perturbent fortement la navigation et menacent la biodiversité.

UNE MISSION D'INFORMATION PARLEMENTAIRE DÉDIÉE

Face à cet enjeu environnemental majeur, une mission d'information parlementaire sur la prolifération des plantes invasives a été menée pendant 4 mois. Cette mission parlementaire a donné lieu au déplacement de Patrice Perrot, co-rapporteur de la mission et Député de la Nièvre, sur le canal de Bourgogne à l'été 2021. L'occasion pour lui

de constater, sur le terrain, l'ampleur du phénomène mais aussi d'échanger avec les agents VNF et des professionnels de la voie d'eau. Tous dressent le même constat d'impuissance face au développement impressionnant de ces plantes, qui ont des conséquences tant sur la navigation (difficulté à avancer, panne moteur...) que sur l'exercice des missions des personnels VNF. Une journée riche en échanges qui a donné matière à réflexion à M. Perrot, pour ses préconisations à l'Assemblée nationale.

Le Myriophylle Hétérophylle : la plus grande des menaces

Actuellement, le Myriophylle Hétérophylle constitue l'espèce exotique envahissante la plus présente sur le réseau VNF. Formant un tapis dense sur toute la colonne d'eau, cette plante progresse de façon fulgurante, avec une pousse pouvant aller jusqu'à 30 cm par semaine. Elle se reproduit par bouturage : le moindre peut fragment peut engendrer le développement d'un foyer.

QUELLES SOLUTIONS ?

Comme pour l'ensemble des structures victimes de ce phénomène de prolifération, VNF ne dispose pas aujourd'hui de solution efficace à 100%. Les équipes sont néanmoins mobilisées pour contenir autant que possible le développement de ces plantes envahissantes et préserver les canaux non touchés : surveillance accrue du réseau, gestion des

450%

C'est l'augmentation des dépenses liées au faucardage entre 2018 et 2021 (1 M€) sur le bassin fluvial Centre-Bourgogne

opérations de faucardage de plus en plus régulières, difficultés à ouvrir certaines portes d'écluse entravées par les amas de plantes... La stratégie sur le bassin Centre-Bourgogne s'appuie sur 5 piliers :

- 1/ Diagnostiquer/Identifier :** identification et traçabilité des espèces,
- 2/ Définir une stratégie de maintenance :** mise en place d'actions curatives et préventives,
- 3/ Aller plus loin sur les expérimentations :** tester de nouvelles méthodes comme le faucardage hivernal pour tenter de limiter la pousse à la haute saison (cf. photo ci-dessous),
- 4/ Sensibiliser et mettre en réseau :** webinaire dédié, carte dynamique partagée tous les 15 jours,
- 5/ Développer des partenariats :** concrétiser des partenariats potentiels, créer une filière professionnelle.



« Aujourd'hui, malgré l'engagement sans faille des personnels, VNF ne peut pas faire face seul à un phénomène de propagation qui nous dépasse tous, de par son ampleur et sa rapidité. »

Thierry Guimbaud
Directeur général VNF

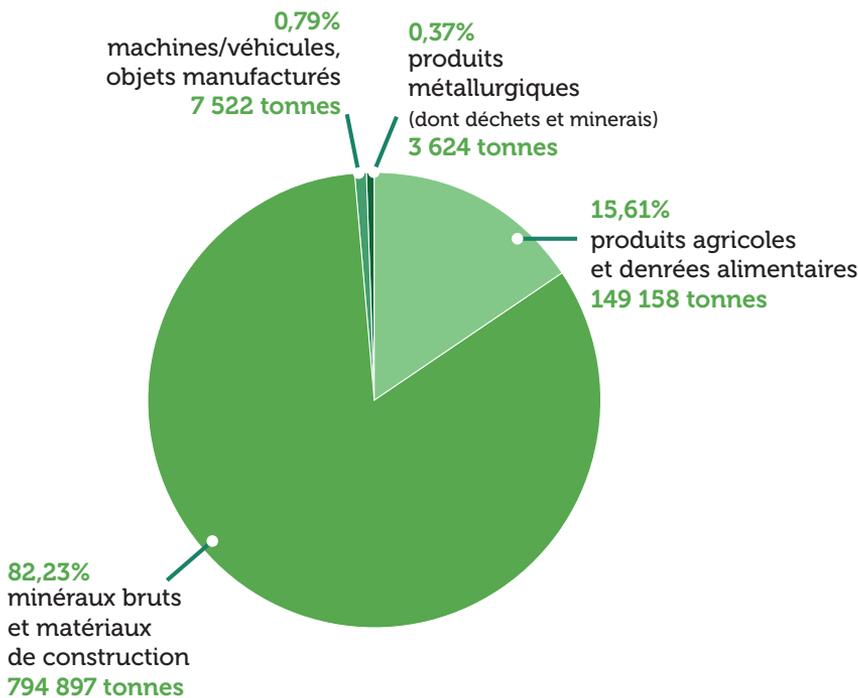
DES PARTENARIATS À DÉVELOPPER ET DES SYNERGIES À TROUVER

La situation impose d'unifier les efforts et de dégager des moyens d'actions supplémentaires, pour agir de façon plus concertée, plus efficace et plus durable. VNF joue un rôle moteur dans la lutte contre les plantes invasives en menant des expérimentations, finançant la recherche et en tissant des partenariats. En ce sens, VNF s'est associé à l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour organiser début 2022 des assises nationales sur les espèces exotiques envahissantes. Plus de 400 participants (élus, gestionnaires d'infrastructures, entreprises, usagers et experts scientifiques) sont intervenus lors de cette journée. L'occasion de détailler les enjeux économiques, écologiques et sociétaux, et de faire émerger des propositions d'organisation ou de développement de méthodes de gestion / filières de valorisation.

Nos chiffres-clés sur nos 3 missions

DÉVELOPPER
LA LOGISTIQUE
FLUVIALE DURABLE

LA RÉPARTITION DES MARCHANDISES TRANSPORTÉES EN 2021 SUR LE BASSIN CENTRE-BOURGOGNE SUR L'YONNE



Zoom sur le port fluvial de Gron (Yonne)



- > Une plateforme de **20 000 m²**
- > Capacité d'accueil de **10 000 EVP**
- > Un quai de **120 m** de long
- > Des infrastructures de manutention pour les conteneurs **et les colis lourds.**

LA RÉPARTITION DES MARCHANDISES TRANSPORTÉES EN 2021 SUR LE BASSIN CENTRE-BOURGOGNE SUR LE CANAL DU LOING

56 151 tonnes
de marchandises transportées en 2021

221
bateaux fret ont circulé sur le canal du Loing en 2021



99,5 %

des marchandises transportées en 2021 sur le canal du Loing proviennent de la filière agricole



0,5 %

des marchandises transportées en 2021 sur le canal du Loing proviennent de la filière métallurgie.



ASSURER LA GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU



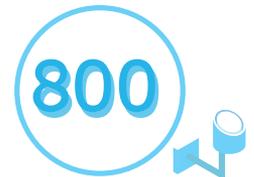
sites instrumentés pour un meilleur suivi et une gestion plus fine de la ressource en eau



barrages sur le réseau Centre-Bourgogne, dont 33 barrages-réservoirs et 52 barrages de navigation



millions de m³ de volume utile maximum d'eau dans les barrages-réservoirs du bassin fluvial Centre-Bourgogne



capteurs et sondes installés sur le bassin Centre-Bourgogne pour 2,8 M€, grâce au concours financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté à hauteur de 25%

CONCOURIR À L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES FLUVIAUX



du réseau est à proximité d'une véloroute



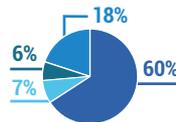
bases de location, et 3 sièges de loueurs nationaux



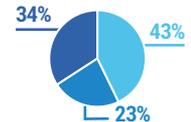
péniches-hôtels sur le réseau Centre-Bourgogne

Zoom sur les retombées économiques annuelles de la navigation de plaisance sur le bassin Centre-Bourgogne :

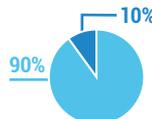
CANAL DE BOURGOGNE
13,3 M€



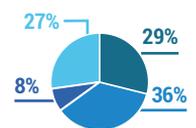
CANAL DU CENTRE
4,7 M€



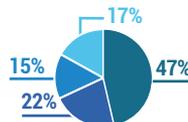
CANAL DE ROANNE À DIGOIN
1,1 M€



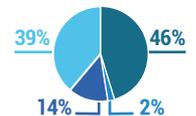
CANAL LATÉRAL À LA LOIRE
8,6 M€



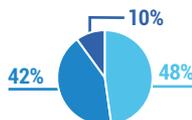
CANAL DE BRIARE
8,1 M€



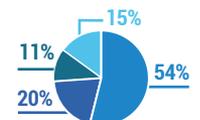
CANAL DU LOING
2,5 M€



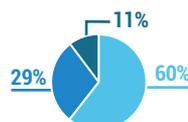
RIVIÈRE YONNE
2,6 M€



CANAL DU NIVERNAIS
10,8 M€



LA SEILLE
6,7 M€



Légende :

- Péniches-hôtel
- Privés
- Bateaux de location
- Bateaux de plaisance

Contacts locaux

UTI SAÔNE-LOIRE

1 rue George Feydeau
71100 Chalon-sur-Saône

T. 03 58 09 01 38
uti-saoneloire@vnf.fr

CEMI MONTCEAU de Crissey à Palinges

1 boulevard Maréchal de
Lattre de Tassigny
71300 Montceau-lès-Mines

T. 03 85 67 90 50

CEMI DIGOIN de Palinges (Centre) à Dompierre-sur-Besbre (Latéral à la Loire) et de Digoïn à Roanne (Roanne à Digoïn)

2, Rue Guilleminot
71160 Digoïn

T. 03 85 53 01 89

MISSION SEILLE de La Truchère à Louhans

1, Chemin Jacques de
Baerze - CS 36229
21062 Dijon CEDEX

T. 03 45 34 13 50

UTI VAL DE LOIRE SEINE

17 rue du pont-canal
45250 Briare

T. 02 38 31 26 20
uti.valdeloiresaine@vnf.fr

CEMI DECIZE de Dompierre-sur-Besbre à Saint-Léger-des-Vignes & de Cercy-la-Tour (Nivernais) à Cuffy (Latéral à la Loire)

Quai de la Jonction
58300 Decize

T. 03 86 77 39 40

CEMI SAINT-SATUR de Cuffy à Beaulieu-sur-Loire

Écluse de Saint-Thibault
18300 Saint-Satur

T. 02 48 54 75 07

CEMI BRIARE de Beaulieu-sur-Loire à Châlette-sur-Loing

17 rue du pont-canal
45250 Briare

T. 02 38 31 26 20

CEMI NEMOURS de Cepoy à Moret-sur-Loing

Écluse des Buttes
77140 Nemours

T. 01 64 28 02 36

UTI NIVERNAIS-YONNE

5 rue du Halage
89000 Auxerre

T. 03 58 43 21 65
uti.nivernais-yonne@vnf.fr

CEMI AUXERRE AMONT d'Auxerre à Coulanges-sur-Yonne

Écluse de la Chaînette
89000 Auxerre

T. 03 86 42 30 12

CEMI NIÈVRE de Pousseaux à Sardy-lès-Épiry

Quai Saint Roch
58500 Clamecy

T. 03 86 39 53 89

CEMI AUXERRE AVAL d'Auxerre à Villeneuve-sur-Yonne

Écluse de la Chaînette
89000 Auxerre

T. 03 86 46 91 51

CEMI CONFLUENCE de Cannes-Écluse à Saint-Julien-du-Sault

Chemin du Halage
89500 Villeneuve-sur-Yonne

T. 03 86 87 37 76

UTI BOURGOGNE

1 chemin Jacques de Baerze
21062 Dijon Cedex

T. 03 45 34 13 50
uti.bourgogne@vnf.fr

CEMI OUCHE de St-Jean-de-Losne à Veuve-sur-Ouche

10 rue du port
21600 Longvic

T. 03 80 48 09 59

CEMI AUXOIS de Crugéy à Longcourten-Plaine

11 rue du port
21320 Pouilly-en-Auxois

T. 03 80 90 85 98

CEMI ARMANÇON de Rougemont à Migennes

Avenue Alfred Grévin
89700 Tonnerre

T. 03 86 54 82 70

Une urgence sur le réseau > 0800 863 000



Voies navigables de France Centre-Bourgogne
1, chemin Jacques de Baerze - CS36229
Dijon Cedex - Tél : 03 45 34 13 00



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Document imprimé avec des encres végétales.

Impression :

Voies navigables de France - Avril 2021
Rédaction en chef : Bertrand Specq - Conception, rédaction et réalisation DRII/Com & Angie

